



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

Luxembourg, le 12 septembre 2014
Réf : QP-33/14

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Objet : Question parlementaire n°448 du 7 août 2014 de Monsieur le Député
Gilles Roth

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de trouver en annexe notre réponse commune à la question
parlementaire sous rubrique.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire en l'expression de mes sentiments
très distingués.

Félix Braz
Ministre de la Justice



**Réponse de Monsieur Félix BRAZ, Ministre de la Justice, et de
Madame Lydia Mutsch, Ministre de la Santé
à la question parlementaire n°448 du 7 août 2014
de l'honorable député Gilles ROTH :**

L'accord de coalition encadre la démarche du gouvernement en matière de prévention de la toxicomanie et de lutte contre le trafic de drogues.

Il y est clairement constaté que *« la lutte contre le trafic et la consommation de drogues n'a pas connu le succès escompté, alors que la consommation reste élevée »*. Partant, une *« nouvelle stratégie de prévention de la consommation, d'information et de responsabilisation sera au centre de la politique gouvernementale »*.

La tâche du gouvernement dans les mois à venir consistera à réaliser l'accord de coalition et donc de définir cette nouvelle stratégie. Il est aujourd'hui prématuré d'avancer des pistes. Mais, quelles que soient les pistes finalement retenues, le but en sera d'améliorer les résultats par rapport au passé et de prévenir plus efficacement la toxicomanie et de mieux lutter contre toutes les formes de trafic de drogues. La stratégie à définir va privilégier des mesures intégrées et équilibrées qui tiendront dûment compte de l'aspect santé publique de la consommation de drogues.

Les pistes évoquées par l'honorable ne sont pas inscrites à l'accord de coalition.

Si les buts sont clairs, les pistes, quant à elles, devront encore faire l'objet d'un travail de réflexion approfondi.

La réflexion et le débat seront entamés dans les prochains mois.